

# La lettre du RFDI

Numéro 1 - Janvier 2006

Le RFDI a été créé il y a maintenant trois ans. Depuis sa création il s'est acquitté de sa mission principale qui est de servir de cadre à l'organisation et au déroulement du Concours Charles-Rousseau dont nous avons fêté le 20<sup>ème</sup> anniversaire l'an dernier à Québec. Désormais le Concours, largement ouvert aux pays du Sud et de l'Europe centrale, en particulier grâce au soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), rassemble chaque année plus de vingt équipes venant d'universités du monde entier. Outre l'OIF, le RFDI bénéficie du soutien permanent d'autres institutions, comme la Société Québécoise de droit international, la Société Belge de droit international, la Société Tunisienne de droit international, l'Institut du droit de l'outre-mer (IDOM), les Editions Bruylant, les Editions Pedone, la Documentation française et bien sûr l'Université de Paris-Sud 11 où se trouve le siège de notre association.

Le RFDI, par ailleurs, s'appuie sur le réseaux des anciens participants au Concours, qui mieux que personne, connaissent l'importance de cet outil pédagogique de formation au droit international et à la recherche en droit international. A cet égard le Concours Charles-Rousseau comporte depuis trois ans un colloque destiné à appuyer et encourager de jeunes chercheurs dont les travaux sont publiés dans des ouvrages ou de grandes revues de droit international. Ainsi, à la suite du premier colloque organisé à l'institut des Hautes Etudes Internationales de Genève en mai 2004 (*Aspects contemporains de l'occupation et l'administration internationale de territoires en droit international*), des rapports, présentés et enrichis par des recherches complémentaires et les débats qui ont eu lieu lors du colloque, seront publiés dans le premier numéro de 2006 de la *Revue Belge de Droit International*. Une publication est en cours également pour les contributions présentées lors du deuxième colloque (*L'eau douce dans une perspective globale : droits fondamentaux, respect de l'environnement et liberté commerciale*) qui à eu lieu l'an dernier à l'Université de Laval à Québec.

Le RFDI s'associe également à l'organisation de journées d'études et de colloques francophones. Ainsi, en collaboration avec le CREDHO et le CEI il a participé à l'organisation d'une journée d'étude à la Faculté Jean Monnet à Sceaux (mai 2005) sur le thème de *La mise en œuvre nationale du statut de la Cour pénale internationale*, associant des universitaires et de jeunes chercheurs francophones. Il s'est également associé à l'initiative prise par le Professeur Habib SLIM d'organiser un colloque sur *Les Métamorphoses du système de sécurité collective* qui s'est tenu à Tunis (septembre 2004) et à celle prise par l'IDOM d'organiser un colloque à Cayenne sur *L'avenir institutionnel des collectivités françaises d'Amérique* (décembre 2005).

Les activités du RFDI sont donc satisfaisantes et conformes à ses objectifs. Celles-ci se poursuivront cette année. Ainsi, la prochaine édition du Concours aura lieu à Tunis du 29 avril au 7 mai 2006, concernant le droit de la mer et l'immigration clandestine par voie maritime. Le colloque aura pour thème : *Réfugies, immigration clandestine et centres de rétention des immigrés clandestins en droit international*. Le RFDI continuera également de participer à l'organisation de journées d'études et de colloques comme celui qui aura lieu à Tunis en mars prochain sur *La réforme de l'ONU*.

Le prochain conseil d'administration et la prochaine assemblée générale du RFDI se tiendront au mois de mai 2006 et seront l'occasion de prendre de nouvelles initiatives. A cet égard, toutes les propositions seront les bien venues.

Nous vous souhaitons  
une excellente année 2006.

Daniel Dormoy  
Président

Daniel TURP  
Secrétaire général